

ASSOCIATION AMICALE  
DES ANCIENNES ÉLÈVES  
DU  
**LYCÉE MOIÈRE**

Reconnue d'utilité publique par décret du 23 Mars 1912.

71, RUE DU RANELAGH. — PARIS

N° de Chèques Postaux : 355.44.

---

# BULLETIN MENSUEL

N° 2. — Avril-Mai 1924

---

## SOMMAIRE :

### I. Association des Anciennes Elèves

- 1° Réunion du Conseil du 4 juin.
- 2° La Fête du Lycée.
- 3° Distinction. — Récompense.
- 4° Mariages. — Naissances. — Décès.
- 5° Nouvelles Sociétaires et Aspirantes.
- 6° Changements d'adresses.

### II. Société de Bienfaisance

- 1° La Fête du Cercle Amical.
- 2° Réunions de Bienfaisance d'avril-mai.

### III. Œuvres Sociales et Informations

- 1° Bibliothèques populaires américaines et Ecole des Bibliothécaires.
  - 2° Mutualité pour la prévention et le traitement de la tuberculose dans l'enseignement secondaire féminin.
  - 3° Vacances en Hongrie.
  - 4° Avis.
-

# 1. Association des Anciennes Elèves

## Réunion du Conseil du 4 juin 1924

Le Conseil s'est réuni au Lycée le mercredi 4 juin, sous la présidence de Mlle Hélène Weil.

Mme la Directrice appelée à l'improviste au Ministère, n'avait pu se joindre à nous ; Mme Thirion-Stoude, également empêchée au dernier moment, nous dit combien elle en est désolée, car « il lui eût été très doux de se retrouver au milieu de ses filles. »

Mme Piat, Mlles Hécart, Burgaz, Bouteille, Chalufour, Maury et Rott s'étaient également excusées.

Etaient présentes, outre la présidente, Mlle M. Romand, vice-présidente ; Mmes Delzant, secrétaire, Jengirard ; Mlles Bergman, Feist, G. Belot. Cette dernière en l'absence de la trésorière retenue auprès de sa mère gravement malade et de la vice-trésorière, a bien voulu, pour cette fois encore, continuer à assurer les fonctions qu'elle a remplies avec tant de dévouement depuis plusieurs années, recevoir les fonds et en assurer la répartition.

La secrétaire communique au Conseil une liste de nouvelles sociétaires et aspirantes qui ont apporté l'adhésion depuis l'Assemblée générale.

Ce sont :

Comme sociétaire perpétuelle : Mme Jalabert ;

Comme sociétaires : Mlles Annette Amadiou, Colette Audry, Geneviève Bourgouin et Andrée Maire ;

Comme aspirantes : Mlles Anne-Marie Baudin, Marguerite Bernard, Fernande Besançon, Denise Bloch, Marguerite Débenais, Paule Dupuy, Denise Labour, Jacqueline Lazard, Denise Levy, Jacqueline Mady, Hylde Nataf, Marguerite Reboul, Arlette Tuillier.

La présidente leur souhaite la bienvenue, et annonce que la Fête du Lycée a produit un bénéfice net de 1.523 fr., une fois soldé le cachet des artistes, des concerts scolaires. A cette somme il faut ajouter environ 700 fr. prélevés pour le *vestiaire* des enfants pauvres du Groupe scolaire de la rue du Ranelagh. Le bal, d'autre part, avait produit 3.000 fr. de bénéfices.

C'est donc d'une somme de 4.523 fr. dont nous pouvons disposer pour nos dépenses extraordinaires.

2.000 fr. sont immédiatement attribués à l'une de nos compagnes



malade, en traitement dans une Maison de santé, dont l'état, non plus que la situation matérielle ne se sont pas améliorés, nous écrit Mlle Maury.

1.000 fr. seront versés à la Pouponnière de Boulogne pour y entretenir le 2<sup>e</sup> lit qu'y a fondé l'A. des Anciennes élèves, un premier lit étant déjà assuré grâce aux cotisations des élèves actuelles du Lycée Molière.

50 fr. seront envoyés comme l'an passé au Service de placement de l'Union.

A ce propos Mme Delzant informe le Conseil qu'elle a appris tout à fait par hasard que Mme Isch-Wall ayant quitté Paris avait dû abandonner la direction de ce Service de placement et a été remplacée par Mme Ferdinand Meyer, et que l'Assemblée générale de l'Union, pour laquelle aucune convocation n'est parvenue à notre présidente non plus qu'au siège de notre A., a eu lieu, rue Amyot, le dimanche 4 mai.

Bien entendu notre Association n'y a pas été représentée et ne l'est pas davantage au Comité de direction du Service de placement qui devait, une ou plusieurs fois par an, réunir toutes les déléguées des Associations parisiennes.

Nous le regrettons, d'autant plus vivement qu'ouvrières de la première heure, nous n'avons cessé, depuis bientôt 20 ans, de nous intéresser activement à l'Union et à la Maison des Lycéennes.

Les différentes allocations attribuées, il nous reste encore un reliquat de 1.470 francs,

Mlle Renée Bergman demande qu'une partie en soit employée en frais de propagande, invitations spéciales pour les réunions, notamment pour l'Assemblée générale, et au besoin rétablissement du « thé » d'avant-guerre, à l'issus de celle-ci.

Cette motion est adoptée à l'unanimité par les membres présents.

Mlle Weil donne enfin lecture d'une lettre de Mlle Noël, notre bibliothécaire qui demande si le crédit de 200 fr. voté par l'Assemblée générale pour la bibliothèque « ne pourrait pas être partagé en deux parts, l'une pour acheter des livres neufs, l'autre pour relier les anciens qui sont en état plus que lamentable. »

On pourrait faire relier ces livres pendant les vacances à raison de 6 fr. dos toile et de 7 fr. dos en peau.

A l'unanimité, le Conseil approuve la proposition de Mlle Noël et se prononce pour la reliure avec « dos en peau » ce qui était le mode adopté pour nos livres avant la guerre.

---

## Compte rendu de la Fête du Lycée du 22 mai 1924

---

La fête du Lycée donnée au printemps, a pour but principal de procurer à notre Association les ressources qui lui permettent de venir en aide efficacement à celles d'entre nous qui en ont besoin et d'accorder des subventions exceptionnelles à des œuvres intéressantes.

La fête du Lycée, fixée au jeudi 22 mai, un peu plus tôt que les années précédentes, a attiré une nombreuse assistance.

Nous avons été heureuses d'y voir Mme Thirion qui s'intéresse toujours si vivement à la vie de notre Association et à nos œuvres charitables.

Mme la Directrice présidait la fête, et, avec une grande amabilité, faisait les honneurs du Lycée. Nous avons eu le plaisir de voir à ses côtés Mlle Fanta, l'organisatrice des concerts scolaires, qui avait bien voulu répondre à son invitation et nous prêter le concours d'artistes dont les talents ont été fort appréciés.

Tous les professeurs qui n'avaient pas été empêchés s'étaient fait un devoir d'assister à la fête ; c'est une grande joie pour les élèves anciennes et actuelles.

Le programme, des plus réussi, comportait une partie musicale après laquelle nous avons eu le plaisir d'assister à l'exécution de danses rythmiques dans la cour.

Le concert, fort intéressant par le choix et l'exécution des morceaux, nous a permis d'entendre d'excellentes artistes que nous ne saurions assez féliciter : chant, piano, violon, violoncelle, duos et chœurs se sont succédés suivant le programme :

- |    |  |                    |
|----|--|--------------------|
| 1° | <i>Prélude</i> .....                     | Rachmaninoff       |
|    | Christiane DENAYER                       |                    |
| 2° | <i>Hippolyte et Aricie-Ariette</i> ..... | J.-Ph. Rameau      |
|    | Marguerite BABAÏAN, Mme LELOY-BABAÏAN    |                    |
|    | Mlle COMBARIEU                           |                    |
| 3° | a) <i>Branle</i> .....                   | A. Francisque XVII |
|    | b) <i>Sarabande</i> .....                |                    |
|    | c) <i>Gigue</i> .....                    | J.-Ph. Rameau      |
|    | Mme LELOY-BABAÏAN                        |                    |
| 4° | <i>La Truite</i> .....                   | Schubert           |
|    | <i>Air de Parassia</i> .....             | Moussorgsky        |
|    | Mme SCHROWSKY                            |                    |



- 5° Pièce en trio « *La Timide* »..... J.-Ph. Rameau  
 « *Deux tambourins* »...  
 Mlles TERRISSE, COMBARIEU, STROMEYER
- 6° *Cantique de Racine* :  
 (La grande chorale du Lycée)
- 7° a) *Elégie*..... G. Fauré  
 b) *Air*..... G. Huré  
 Mlles STROMEYER, TERRISSE
- 8° a) *Pastourelle des chansons populaires  
 du Vivarais*..... V. d'Indy  
 b) *Les roses d'Ispahan*.....  
 Mme BABAÏAN, Mme LELOY-BABAÏAN
- 9° a) *Silicienne*..... G. Fauré  
 b) *Le Printemps*..... D. Milhaud  
 Mlles COMBARIEU, TERRISSE
- 10° a) *Berceuse*..... Greschaninoff  
 b) *Pluie fine* (Chant populaire)..... Ukrainien  
 Mme SCHROWSKY
- 11° *Chansons populaires françaises harmo-  
 nisées* :  
 a) *Attendez-moi bergère*..... Ed. Urouillé  
 b) *Chanson des Noces du Berry*..... J. Tiersot  
 Mmes Marguerite BABAÏAN, LELOY-BABAÏAN

Après le concert, on se disperse sous les galeries : les uns se dirigent vers le réfectoire où un buffet, organisé par Mlle Romand, ne demande que des visiteurs.

Les petites entourent le comptoir de Mlle Zilliox, si attrayant par ses friandises, tandis que mamans et aînées se dirigent vers le comptoir des fleurs....

Mais il ne faut pas perdre une minute car on se demande avec anxiété si le temps restera beau et permettra l'exécution des danses rythmiques en plein air.

Quand tout le monde a pris place, dans la cour ou les galeries du premier étage, un chœur de la chorale, dirigé par M<sup>me</sup> Mansoy, ouvre la marche. Alors, apparaissent vêtues de robes légères, toutes de même nuance, les élèves des classes primaires, gracieuses dans leurs gestes enfantins. Elles exécutent des mouvements d'ensemble très harmonieux, sous la direction de Mlle Bayrou qui, chaque année, nous procure une partie très intéressante du programme. Elles terminent par le « jeu de la balle », et laissent la place à leurs compagnes des classes secondaires, au son

des chœurs divers elles s'avancent et exécutent des mouvements savamment ordonnancés ; mais tout à coup, une averse malencontreuse suspend les danses et nous prive du « ballet de Copélia » que Mlle Bayrou réservait pour la fin.

La salle de danse, toujours comble, donne refuge à tous.

Des programmes, artistement décorés par les élèves du Lycée, montrent, là encore, que le joli chiffre de 2.223 fr. 20, n'a pas été atteint sans peine. Il l'a été grâce au concours de tous ceux qui ont bien voulu aider notre dévouée présidente Mlle Hélène Weil.

Merci à tous, organisatrices, artistes et spectateurs !...

---

## Distinction et Récompense

---

Nous avons été très heureuses d'apprendre que Mlle Moria, membre fondateur de notre A., professeur honoraire au Lycée, avait obtenu une Médaille d'Argent pour le beau bas-relief : « Heures Grises » qu'elle a exposé cette année au Salon des Artistes Français.

Grâce à cette récompense si méritée, non seulement par l'œuvre qu'elle a présentée en 1924, mais encore par toute sa noble carrière artistique ; Mlle Moria compte désormais au nombre des H. C. (1) des Artistes Français.

Nous la prions d'accepter nos félicitations les plus chaleureuses pour ce beau succès.

Pour celles d'entre nous qui désireraient aller exprimer à leur ancien professeur leurs félicitations de vive voix, rappelons que Mlle Moria reçoit à son atelier, 4 bis, *rue des Réservoirs*, le 4<sup>e</sup> jeudi et le 4<sup>e</sup> dimanche de chaque mois, d'octobre à juillet.

---

## Mariages

---

On nous annonce le mariage de :

Mlle Sabine Arnon qui a épousé, à Bukarest, M. le Dr Eugène Cociasu.

Mlle Jeanine Picard avec M. Maurice Lazard.

---

(1) Hors Concours.



Mlle Jeanne Bouteille avec M. Dorat, ingénieur, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, Croix de guerre.

Mlle Simone Lassalle avec M. Henri Bonnet, médecin biologiste.

Nous envoyons à nos compagnes nos meilleurs souhaits de bonheur.

---

---

## Naissances

---

On nous annonce la naissance de :

Jean-Claude Bochet, fils de M. et Mme Pierre Bochet (Germaine Rousseau).

Alain, fils de M. et Mme Pierre Lambert.

Nicole, fille de M. et Mme Henri Livy (Germaine Schneider).

Marie-Claire, fille de M. et Mme Patouillet (Suzanne Pinloche).

Jean-Claude, cinquième enfant de M. et Mme Emile Moussat (Raymonde Nun-Girardin).

Toutes nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité pour les bébés.

---

---

## Décès

---

On nous annonce la mort de :

M. Caron, grand-père de Mlle Jacqueline Devin.

M. Isidor Allard, père de Mme Baldenneck (Marcelle Allard).

Mme veuve Bouteille, mère de Mme Dorat (Jeanne Bouteille) et de Mlles Louise et Camille Bouteille.

Nous exprimons notre profonde sympathie à nos compagnes si douloureusement éprouvées.

---

---

## Nouvelles Sociétaires

---

- Mlles Annette Amadieu, 33, boulevard Lannes (16<sup>e</sup>).  
Collette Audry, 77, boulevard Montmorency (16<sup>e</sup>).  
Geneviève Bourgoïn, 127 bis, rue du Ranelagh (16<sup>e</sup>).  
Andrée Maire, 51, boulevard Lefebvre (16<sup>e</sup>).
- 

## Nouvelles Aspirantes

---

- Mlles Anne-Marie Baudin, 12, rue Emile-Augier (16<sup>e</sup>).  
Marguerite Bernard, 23, rue Poussin (16<sup>e</sup>).  
Denise Bloch, 7, rue Alboni (16<sup>e</sup>).  
Fernande Besançon, 5, Grande Rue, Boulogne-sur-Seine.  
Marguerite Débenais, 1, square Alboni (16<sup>e</sup>).  
Paule Dupuy, 49, rue Claude-Lorrain (16<sup>e</sup>).  
Denise Labour, 1, avenue Victor-Hugo, Boulogne-sur-Seine.  
Jacqueline Lazard, 81, rue de la Faisanderie (16<sup>e</sup>).  
Denise Lévy, 87, rue de Passy (16<sup>e</sup>).  
Jacqueline Mady, 5, avenue Mozart (16<sup>e</sup>).  
Hylde Nataf, 44, rue Hamelin (16<sup>e</sup>).  
Marguerite Reboul, 47, boulevard Murat (16<sup>e</sup>).  
Arlette Tuillier, 36, rue Théophile-Gautier (16<sup>e</sup>).
- 

## Changements d'adresses

---

- Mlle Germaine Rousselot, 3, rue Bouilland, Angoulême (Charente).  
Mme Henri Bonnet (Simone Lassalle), 10, avenue du Maine (15<sup>e</sup>).  
Mme Patouillet (S. Pinloche), Société Normande de Métallurgie, Chalet F 2, Colombelles (Calvados).



## 2. Société de Bienfaisance

---

### Cercle Amical

---

Comme chaque année au mois de mai, nous avons eu, le dimanche 18, la fête du Cercle Amical qui a été tout à fait réussie. Plusieurs mères et beaucoup de petits frères et de petites sœurs étaient venus y assister. La fête a commencé par des chœurs, accompagnés par Mlle Erard et dirigés par Mlle Romand : « Le vent frivolan », « La perdriole ». Puis les jeunes filles du Cercle ont joué avec tout l'esprit et tout l'entrain désirables une très amusante comédie de Labiche : « L'été de la St-Martin ». Après, de nouveaux chœurs : « Enfants d'un jour », un passage de « Samson et Dalila ». Nous avons entendu « La Farce du Cuvier ». L'entrée pittoresque de Jacquinette, sa chute dans le cuvier, l'air digne de Jacquinot répondant à toutes ses supplications : « Ce n'est pas dans mon livret », le désespoir maternel de Jacquette, nous firent rire aux larmes.

Mlle H. Rott a bien voulu nous réciter de ravissantes poésies, que nous avons eu un grand plaisir à entendre, en particulier : « Du mouron pour les p'tits oiseaux ! » de Jean Richepin et une délicieuse pièce d'Anatole Le Braz. La fête s'est terminée par un dernier chœur suivi du goûter.

On s'est donné rendez-vous pour le dimanche 15 juin à 2 heures au Lycée pour le trousseau et la bibliothèque. La promenade de chaque année doit avoir lieu le dimanche 29 juin. Nous irons probablement à la Malmaison, d'après le désir exprimé par plusieurs des jeunes filles, et chacune emportera son déjeuner.

Mais, puisqu'il est question du trousseau, nous remercions Mme Ficquet de bien vouloir nous communiquer la lettre suivante, certaine que la proposition d'un sentiment si généreux qui y est suggérée sera bien accueillie par nos jeunes compagnes, et que cette mutualité d'un nouveau genre sera déjà entrée dans un commencement de réalisation dès l'automne prochain :

12 avril.

« MADAME,

« Nous avons parlé, Raymonde et moi, avec le plus vif intérêt de la réunion de bienfaisance de jeudi, et après la lecture du *Bulletin* d'hier, je me permets de vous soumettre une idée, point neuve peut-être.

« Quand une jeune fille de votre Cercle Amical se marie, elle peut à la rigueur, avec ses minces économies, acheter de la toile pour confectionner son linge personnel. Mais le linge de maison, si coûteux, si indispensable, pourtant qui le lui donnera ? Je vois que votre Société y pourvoit dans une certaine mesure, mais les Associées du Lycée, ces jeunes filles, toujours aisées, souvent riches, ne pourraient-elles pas y aider ? Elles sont en général, généreuses. Si par exemple, il devenait, non d'obligation, mais d'usage que chaque ancienne élève en se mariant, fit une part à côté de son propre trousseau à celui de ces jeunes fiancées moins privilégiées, sous forme de dons en nature (torchons, serviettes, etc.), vous auriez très vite certainement de quoi répondre à beaucoup de demandes.

« S'il est un moment, où le cœur tout épanoui est enclin à la générosité et à la sympathie, c'est bien celui-là et je suis sûre que toutes en auront leur bonheur accru.

« Recevez, etc.... »

---

### Réunions d'avril et de mai

---

De bonnes nouvelles nous ont été apportées aux dernières réunions : Le mariage de Lydie D et la naissance de deux bébés dans nos familles. Robert L. est le très heureux papa d'une petite Yvette. Suzanne B., d'autre part, écrit : « Nous sommes très heureux de vous annoncer la naissance de notre petit frère, le mardi 15 avril. Maman et lui vont bien. » Si l'on songe que ce petit frère est le dixième enfant d'une famille actuellement logée dans deux petites pièces, on ne peut qu'admirer la jolie vaillance de ces gens qui sont *heureux* de l'arrivée de ce petit dixième. La Fédération chrétienne s'occupe particulièrement de cette intéressante famille et a apporté à Mme B. un précieux appui.

Nous avons par contre, appris avec peine la mort de Mme C., une jeune femme qui était soignée à Bligny et dont l'enfant, une petite Jeanine est élevée en Normandie aux frais communs du Collège Sévigné et de notre Société. Mme C. a confié la tutelle



de son bébé à Mme Durocher. Nous nous étions engagées à élever l'enfant au cas où sa mère disparaîtrait. L'aide du Collège Sévigné lui sera continuée avec autant de régularité que le permettent les longues périodes de vacances où les élèves n'apportent point leur obole. Mais il faut songer à assurer un secours plus certain à l'enfant. Nous acceptons donc avec reconnaissance pour la petite Jeanine l'offre généreuse de Mme Mansoy, professeur au Lycée, qui désire s'intéresser à l'une de nos enfants en s'engageant à verser 100 fr. par mois pour sa petite protégée. On décide, étant donné les sources diverses d'où viennent les pensions faites à l'enfant, d'ouvrir un compte spécial pour elle. Nous sommes heureuses de voir tant de bonnes volontés groupées autour de cette petite orpheline et de penser que ni l'aide matérielle, ni les tutelles morales et les affections ne lui manqueront dans la vie, malgré la douloureuse disparition de sa maman.

Nous avons dû faire entrer dans un sanatorium Georgette H. qui vivait seule avec sa sœur Madeleine, dans une petite chambre mansardée où leur mère est récemment morte tuberculeuse. Grâce à l'appui de Mlle Maze, et du dispensaire de Passy, Georgette a été admise au sanatorium des *Ombages*, à Versailles, à des conditions de faveur : la pension a été ramenée à 10 fr. par jour. Le dispensaire, sur ces 10 fr., paie 4 fr. Nous payons les 6 fr. qui restent dus. Georgette se trouve très heureuse à Versailles. Elle a déjà repris du poids et va mieux. Madeleine se trouvait sans travail. Mlle Scott l'a recommandée au laboratoire C., rue Théophile-Gautier, où elle a été très bien accueillie. Elle a été admise dans de bonnes conditions. Toutefois les 200 fr. par mois qu'elle gagne là ne peuvent lui suffire et il sera nécessaire que nous lui aidions. Ces deux enfants sont tout à fait dignes de l'intérêt que nous leur portons. Très courageuses et très fières, elles n'ont jamais sollicité aucune aide et c'est presque le hasard qui nous a révélé leur triste situation, peu de temps avant la mort de Mme H. Ce nous est une satisfaction de penser que notre Société a pu intervenir à un moment où une aide étrangère leur était absolument nécessaire et où elles sentaient durement le besoin d'une sympathie et d'un appui.

Une de nos petites du Cercle, Suzanne F. qui n'est pas en bonne santé a besoin d'aller à la campagne, chez des parents. Nous donnons 50 fr. pour le voyage.

M. Bœgner nous recommande la famille L. qui a besoin d'un peu d'aide au moment du mariage de la fille aînée. Nous offrons, après avoir acquis la certitude qu'un plus gros don n'est pas nécessaire, des draps qui sont accueillis avec reconnaissance.



Nous avons eu le regret d'apprendre que le petit D. placé à Aulnay par sa grand'mère avait été repris par sa mère qui l'avait d'abord abandonné. Mais nous ne pouvons plus rien désormais à son sujet.

Nous avons reçu une lettre très digne d'une famille P. La mère a trente-trois ans, le père trente-sept. Ils ont neuf enfants entre 14 ans et 5 mois, de jolis enfants très bien tenus mais de santé délicate par suite des privations que leur impose la situation de la famille. Le gain du père est de 24 fr. par jour. Une aide mensuelle de 100 fr. s'y ajoute. Ce sont de bien faibles ressources pour faire vivre onze personnes. La jeune mère est tombée malade elle-même : le docteur a diagnostiqué un abcès dans la gorge et une grande anémie. Les frais dus à cette maladie et à celle d'une des fillettes, la nécessité d'acheter, au printemps, plusieurs paires de chaussures aux enfants a désorganisé le budget ; et la mère de famille s'est décidée à demander notre aide après avoir vainement essayé, par de nouvelles privations, de sortir d'embarras seule. Elle nous écrit très simplement la situation dans laquelle elle se trouve, ajoutant seulement qu'elle ne sait plus comment faire pour sortir de cette gêne. Mlle Romand a vu cette famille et il semble que nous ayons là une détresse très vraie à secourir. Nous décidons d'envoyer tout de suite, avec trois paires de chaussures d'enfants qui sont nécessaires, des provisions assez abondantes et de continuer à nous intéresser à ces gens qui paraissent mériter d'être secourus et soutenus pendant la période difficile qu'ils traversent.

La question des vacances se pose ensuite. Déjà Mme N. dont les deux fils étaient allés l'an dernier à Containville nous a demandé cette année de l'aider à faire, dans l'île d'Oléron, une location qui lui permettrait d'aller en vacances deux mois avec ses trois enfants dont le dernier est un bébé de trois ans très délicat qu'elle ne peut envoyer seul à la campagne. Nous acceptons de donner les 450 fr. demandés pour la location. Le voyage pourra sans doute être payé par la mairie.

Pour les autres petits colons les inscriptions seront reçues le 25 mai pour les enfants qui partent dans les colonies de vacances et le 1<sup>er</sup> juin pour toutes les familles qui veulent faire des arrangements particuliers.

Enfin, l'assemblée vote un don de 50 fr. à l'école de l'avenue de Versailles pour contribuer à l'achat d'un cinéma scolaire. Nous pensons qu'il est bon de manifester, puisque nous en avons l'occasion, nos sentiments de solidarité envers l'enseignement primaire — et, en particulier, envers une école où enseigne l'une de nos compagnes, ancienne élève du Lycée.



### 3. Informations et Œuvres Sociales

---

#### Bibliothèques populaires américaines et Ecole des Bibliothécaires

---

Depuis un an déjà s'est organisée, 10, rue de l'Élysée (8<sup>e</sup>), une *Ecole des Bibliothécaires* qui fonctionne sous les auspices de l'Association des Bibliothécaires Américains.

L'idée initiale de cet enseignement est née d'une constatation faite par le Comité américain pour les Régions dévastées de la France. En fondant les *bibliothèques de Soissons* et du *département de l'Aisne* qui rendent déjà de si grands services, Miss Jessie Carton, directrice de la Section des bibliothèques, a reconnu la nécessité de doter la bibliothèque pour tous en France d'un personnel ayant reçu un enseignement approprié. Entre temps, fut créée à Paris, rue Fessart (19<sup>e</sup>), d'accord avec la Municipalité et avec M. Ernest Coyecque, inspecteur des bibliothèques de la Ville de Paris et du département de la Seine, une *bibliothèque moderne*, du type de celles du Soissonnais. Cette bibliothèque, modèle de la *Bibliothèque pour Tous* a vu, dès 1923, le nombre des lecteurs et des prêts de livres atteindre des chiffres inconnus jusqu'ici dans les autres bibliothèques municipales de Paris (4.426 inscriptions et 106.000 prêts).

D'autre part, le nombre des candidats suivant les cours de l'Ecole des Bibliothécaires fut tel en 1923, qu'on admit le principe de rendre l'école permanente et d'adapter son enseignement en vue du recrutement du personnel pour les bibliothèques de toutes catégories.

A quels besoins répondent ces bibliothèques ? Dans quel esprit ont-elles été créées ? Comment fonctionnent-elles ?

Pour renseigner celles de nos lectrices que cette question intéresse, et qui se sentiraient attirées vers cette carrière de « Bibliothécaires », nous croyons ne pouvoir mieux faire que de transcrire ici quelques fragments de la Conférence que Mme Louise Cruppi a faite sur ce sujet, à la Sorbonne, l'an dernier.

« Cette institution des « Free public libraries », il m'a bien fallu l'appeler « bibliothèques populaires », puisque c'est le seul terme français qui se rapproche de leur conception. Mais en réalité l'institution est *suis generis*, n'a pas d'équivalent chez nous. Sans



doute c'est la bibliothèque qui en est le centre. Des millions et des millions de livres circulent grâce à elle à travers l'Amérique, et on peut les lire, ou chez soi, ou dans de véritables et innombrables palais ouverts à tous. Mais autour de ces bibliothèques, une foule de services se sont greffés : services éducatifs, philanthropiques dans la plus large acception de ce mot ; expositions, conférences, qui font de ces maisons des maisons du peuple, ou plus exactement des *Maisons de tous*, plutôt que des bibliothèques dans le sens strict du mot.

Le Comité américain des Régions dévastées est venu fonder dans nos pays libérés : à Soissons, à Coucy-le-Château, à Ainzy, à Vic-sur-Aisne, à Blérancourt cinq charmants petits échantillons de ces maisons bienfaisantes. Le Comité en a ensuite, en novembre 1922, fondé une en plein Belleville (8, rue Fessart), qui a un succès méryeilleux dans la population du quartier et dont on a trop peu parlé !

Il me semble que c'est au moins de la politesse, d'apprendre un peu ce que c'est que cette institution, que nos amis nous ont apportée toute faite ; de savoir ce qu'elle est chez elle, quels services elle rend ! Il faudrait au moins aller, tous et toutes, voir leur charmant petit modèle, cette maison claire et gaie, ouverte à tous de 9 h. du matin à 8 h. du soir ; maison qui accueille sans aucune formalité tous les âges et toutes les classes de la Société. Il faudrait admirer cette jolie salle dont la porte, au rez-de-chaussée sur la rue, s'ouvre à tout passant ; où les livres, mis partout à hauteur de la main, peuvent être pris et feuilletés par toute personne qui a seulement donné son nom à l'entrée.

On s'étonnera de cette libre accession aux livres, si différente du système de nos bibliothèques, et on sera heureuse d'apprendre que (expérience faite) elle n'a nullement les inconvénients redoutés. Sans doute une bibliothécaire va et vient, et sa présence, presque permanente, rendrait les vols difficiles ; mais il ne s'en produit pas plus à Belleville qu'en Amérique, où ils sont absolument insignifiants. Dût-il d'ailleurs disparaître quelques volumes dans le courant de l'année, l'administration en prendrait son parti et ne changerait pas le principe. Il est fondamental.

Dans cette accueillante maison on peut s'installer pour lire toute la journée, dans des sièges commodes, sur des bureaux de bois clair, devant des rayons surmontés de vases de fleurs. Et il faut regarder la moitié de la pièce consacrée aux enfants, garnie de sièges et de bureaux à leur taille, et dont les rayons sont tapissés de belles images qu'ils admirent avant de s'installer. Il



faut voir cette salle se remplir, à l'heure de la sortie des écoles, de tout un public joyeux... et respectueux de ce bel endroit et des aimables dames qui les accueillent. Si l'on vient le jeudi matin on verra une des dames « bibliothécaires d'enfants », qui a appris son métier dans une école normale spéciale, et qui sait raconter mieux que les vieilles nourrices ; on la verra ravir en extase par de belles histoires un groupe d'enfants pressés autour d'elles, la bouche ouverte et les yeux brillants. On verra fonctionner le service des prêts de livres qui, dans cette petite bibliothèque de faubourg, fournit fréquemment 500 volumes en une matinée.

On prête deux ouvrages à la fois. Mais il n'est pas permis de prendre deux romans. Il faut qu'un de ces livres soit un ouvrage instructif sous une forme quelconque.

Et ces ouvrages sont, à Belleville, très demandés. On a réclamé aux bibliothécaires (qui se sont empressées de les fournir) une Revue d'Art décoratif, des ouvrages de mécanique, etc... On voit combien cette maison peut avoir une bonne influence sur l'instruction, dans le quartier.

Mais quand on aura vu tout cela, quand on aura admiré... on ne saura encore rien du tout de l'importance de la « *Public Library* » dans la vie américaine...

Aux Etats-Unis, mon catalogue énumère 9.200 bibliothèques, et cette liste ne comprend que celles qui servent une population d'au moins mille personnes. Comme chaque « petite bibliothèque » compte de 6 à 8 employés, et comme les très grandes peuvent en occuper plusieurs centaines (la *Library of Chicago* en emploie 680), on voit le peuple de travailleuses que comportent ces 9.200 bibliothèques. Et il y a, en dehors d'elles, servant des populations plus restreintes, une foule de *branches*, de *Stations*, de *one man's libraries* qui augmentent ce chiffre dans des proportions considérables. On pourrait comparer le groupement de cette armée de bibliothécaires à une vaste congrégation : congrégation de l'esprit le plus large, qui ne poursuit aucun but dogmatique, ni nationaliste (car la bibliothèque respecte entièrement la religion et la langue des enfants de tous les pays qui viennent à elle). Mais congrégation par le dévouement, la passion pour l'œuvre commune, par l'esprit fraternel qui fait qu'en passant de la bibliothèque de New-York à celle de Chicago ou de Cleveland, par exemple, on retrouve les mêmes principes, les mêmes moyens d'action et le même esprit : esprit de véritable acharnement au bien public.

Ce monde des bibliothécaires est, pour les trois-quarts,



composé de femmes. Les services les plus difficiles, les créations demandant le plus d'ingéniosité et de dévouement leur sont confiés... Félicitons-nous de voir une œuvre si admirable reposer presque entièrement sur le travail des femmes.

Un des éléments qui constituent l'unité de ces innombrables bibliothèques, constituées de façon spontanée, d'après les circonstances et les besoins spéciaux de chaque localité ou de chaque quartier de ville, dans des modalités d'administration extrêmement diverses, c'est l'éducation technique des bibliothécaires, à peu près uniforme, et faite dans des écoles spéciales très nombreuses. Il y en a six grandes à New-York seulement. Là, des femmes et des jeunes filles, toutes munies d'une éducation secondaire complète, apprennent en deux ans, non seulement le catalogage, l'indexage, la classification, mais l'art de faire une *carte de sujet*, c'est-à-dire une carte qui ne porte pas seulement le titre du livre et le nom de l'auteur, mais une courte analyse des matières traitées. Elles suivent un cours de *références*, c'est-à-dire qu'elles doivent savoir dans quels livres chercher tel ou tel renseignement ; de *sélection*, c'est-à-dire qu'elles sauront quels livres choisir pour telle ou telle catégorie de lecteurs ; puis elles devront savoir fournir, de mémoire, une *bibliographie* aussi complète que possible sur les sujets les plus divers, et c'est là un des plus importants exercices de leur examen de sortie. Elles connaîtront l'administration des bibliothèques, leur *extension*, c'est-à-dire les moyens d'étendre leur nombre et les services qu'elles rendent ; leur histoire en divers pays. Elles auront, à côté de cela, des cours de psychologie, d'histoire et de toute culture générale ; elles apprendront l'organisation administrative de l'Etat où elles vivent pour savoir classer les documents officiels. Puis elles auront d'humbles cours de reliure et de réparation... Deux ans passeront vite à tant de travaux, mais, si l'étudiante doit prendre la spécialité des bibliothèques d'enfants, elle travaillera un an de plus...

Il y a de spéciales bibliothèques d'enfants, mais dans toute grande Library se trouve une section enfantine, avec sa salle particulière. Et en dehors des personnes occupées à ce service même, il y a une dame particulièrement chargée des relations avec les Ecoles. Avec toutes les écoles : privées, publiques, religieuses, laïques... La bibliothécaire ne marchandé son concours à aucun établissement, pourvu qu'il soit honorable.

Et ce concours est fort précieux. Non seulement l'instituteur ou l'institutrice, les professeurs, vont consulter la bibliothécaire dans son cabinet, lui demander conseil pour les livres qu'ils



emprunteront ; mais ils obtiendront d'elle des collections d'images, qui sont une des richesses des grandes bibliothèques. Il y en a des milliers et des milliers de portefeuilles dans la Library Centrale de New-York. Il y a aussi bien entendu des collections de films.

Mais la bibliothécaire communique avec les enfants de façon encore plus directe... L'institutrice téléphone à la bibliothèque que telle classe viendra tel jour, à telle heure, demander des livres sur tel personnage ou tel sujet. L'heure venue, les documents adaptés à l'âge des enfants sont préparés, la classe arrive, la librarian les remet aux mains des petits avec toutes les explications nécessaires.

Quand l'enfant vient seul à la bibliothèque, on s'informe du point où il en est de ses études, on s'arrange pour lui donner des lectures agréables se rapportant aux sujets qu'il est en train d'étudier. La bibliothécaire entre aussi en relation avec les parents des enfants qui sont ses clients habituels ; elle va les voir ou les fait venir, cause avec eux, s'entretient de la vocation probable de l'enfant. Elle est bien la « missionnaire sociale »...

La Bibliothèque Américaine n'est pas seulement une maison de livres, elle rend des services de toute nature. On fait là des conférences, des concerts, des expositions sur les sujets les plus variés : art, hygiène, littérature, sciences. Non seulement les gravures appartenant aux bibliothèques servent à ces expositions, mais souvent des amateurs prêtent des collections précieuses, les mettant à la disposition du grand public...

Au point de vue philanthropique, comme au point de vue éducatif, je ne vois pas à quels besoins la bibliothèque en répond pas. Il y a des bibliothèques d'aveugles avec tous les livres écrits en Braille. Il y en a pour les sourds-muets, où les employés connaissent la langue des signes. Des voitures portent des livres dans les hôpitaux, les prisons. Car en dehors des maisons où on vient lire la circulation des livres est énorme. On en porte dans tous les endroits où peut se trouver une agglomération ; dans les centres miniers à l'heure du repos des ouvriers, dans les grands hôtels pour le personnel ; même dans les postes de pompiers !

Mais il ne faut pas s'imaginer que la Library est seulement primaire ou seulement philanthropique ; elle correspond aussi aux besoins intellectuels les plus relevés (1)...

---

(1) Dans le seul Etat de New-York, 20 bibliothèques de Collèges, 103 bibliothèques de High-Schools, 30 bibliothèques d'Université, 336 Spécial-librairies de droit, médecine, chimie, mécanique, histoire, mathématiques, bibliographie, théologie, théosophie, dessin appliqué, musique, etc...



Notre chère « vieille petite ville » de Paris, comme disait drôlement un homme d'affaires américain, n'exigerait pas pour satisfaire ses besoins de livrer le vingtième de ce qu'il faut à une grande ville d'Amérique. Et pourtant elle a, il faut le reconnaître, des besoins qui ne sont pas satisfaits !

... Si l'enfant trouvait à la sortie de l'école, une bibliothèque comme celles que j'ai décrites, et la bibliothécaire dévouée succédant à l'institutrice, ne serait-ce pas une transformation de l'instruction populaire ?...

« Notre rôle, disent les bibliothécaires, est plus important que celui d'un ministère de l'instruction publique ; car celui-ci instruit les enfants et les jeunes gens pendant quelques années de leur vie ; mais nous instruisons tous les hommes et toutes les femmes tout le long de leur existence ! »

... Plusieurs jeunes filles ont été recevoir en Amérique l'instruction des Ecoles Normales de Librarians. C'étaient des jeunes filles fort distinguées, il y avait notamment des licenciées d'anglais. Elles ont été reçues à bras ouverts, hébergées avec la plus grande bonne grâce dans des familles ou des institutions. A l'heure qu'il est, ces jeunes filles, pour faire profiter d'autres françaises de ce qu'elles ont appris font une série de cours, rue de l'Elysée, et une bibliothécaire d'Amérique dirige ces études, ainsi que plusieurs conférenciers français et américains.

... Il serait non seulement fâcheux, mais je dirai presque humiliant pour nous, de ne pas faire croître la bouture que les américaines ont détaché de leur grand arbre et si soigneusement planté en terre de France ! de voir les maisons fondées, dépérir, et de ne pas en élever d'autres !...

Nous espérons que la campagne menée par Mme Cruppi en faveur des bibliothèques populaires et de l'Ecole des Bibliothécaires aura été fructueuse, et que les jeunes françaises suivront l'exemple de leurs sœurs d'Amérique.

Un cours complet portant sur une durée de trente-quatre semaines aura lieu à l'Ecole des Bibliothécaires dans le courant de l'année scolaire prochaine du 6 octobre 1924 au 30 mai 1925 :

6 octobre 1924 au 20 décembre 1924.

5 janvier 1925 au 4 avril 1925.

20 avril 1925 au 30 mai 1925.

Le but de cet enseignement est de former des bibliothécaires et des bibliographes répondant à l'organisation rationnelle de la lecture et de la documentation publiques et privées en France.



Diverses catégories de personnel sont à envisager selon la nature des établissements :

1° Bibliothèques générales (nationales, municipales classées, universitaires et grands établissements scientifiques) ;

2° Bibliothèques techniques professionnelles, scientifiques devant offrir une documentation spécialisée ;

3° Bibliothèques pour tous, dites bibliothèques populaires (bibliothèques urbaines, rurales, bibliothèques circulantes, propagation de l'enseignement bibliographique aux divers degrés de l'enseignement ;

4° Bibliothèques pour enfants.

Cet enseignement s'adresse donc à tous les candidats à l'emploi de bibliothécaires et à tous ceux qui ont besoin de connaissances bibliographiques (journalistes, ingénieurs, chimistes, etc.).

Le cours comprend :

1° Des élèves titulaires (nombre minimum, 20 ;

2° Des auditeurs libres.

Des allocations peuvent être attribuées à des élèves titulaires dans la mesure des crédits disponibles et compte tenu de la situation particulière de chaque élève, ainsi que des sacrifices consentis par les municipalités ou les employeurs.

*Certificat élémentaire.* — A la suite d'un examen, chaque élève titulaire peut obtenir un certificat élémentaire, mentionnant le cycle d'études suivi et le degré de capacité professionnelle du candidat.

*Diplôme d'Etudes.* — Après achèvement de la scolarité et examen dudit travail, un diplôme d'études est accordé à chaque élève ayant fait preuve de capacité professionnelle.

*Demande d'inscription.* — Adresser à la direction une demande en indiquant les cours qu'on désire suivre.

Les candidats français sont jugés sur titres (diplômes) connaissance de langues étrangères, pratique des bibliothèques, etc.

Les cours sont gratuits pour les candidats français, les ouvrages nécessaires à l'enseignement sont fournis par l'Ecole. Des frais de scolarité sont imposés aux candidats étrangers.

*Bourses d'Etudes.* — La Direction envisage un nombre limité de bourses d'études. Les demandes doivent être adressées à Miss Mary P. Parsons, directrice adjointe de l'Ecole au Siège social. Un concours détermine l'attribution des bourses.

*Placement.* — L'école sans prendre d'engagement à cet égard, s'intéresse au placement des élèves diplômés ; elle s'adresse dans ce but, aux pouvoirs publics et aux employeurs possibles.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à l'Ecole des Bibliothécaires, 10, rue de l'Elysée (8<sup>e</sup>), téléph. Elysée 53-90.

---

### **Mutualité pour la prévention et le traitement de la tuberculose dans l'enseignement secondaire féminin**

---

L'Assemblée générale de cette Mutualité à laquelle notre A. a manifesté sa sympathie dès ses débuts, a tenu son Assemblée générale au Lycée Fénelon, le 2 janvier dernier, sous la présidence de Mlle Kuss.

Nous sommes heureuses d'apprendre que sa progression est régulière et sa situation très satisfaisante.

L'Assistance Médicale s'est développée : 3 sociétaires seulement avaient adressé des demandes en 1922 ; 8 demandes ont été reçues en 1923 et les allocations données s'élèvent à 3. 255 fr.

Mlle Raphaël, médecin spécialiste agréée par la Mutualité, a donné ses soins à 2 sociétaires dans des conditions très modiques, et à la grande satisfaction des 2 malades.

On cherche à organiser l'Assistance Médicale et à créer des comités locaux dans quelques centres de province, notamment à Strasbourg.

---



## Vacances en Hongrie

---

Plusieurs familles aristocratiques hongroises seraient heureuses d'accueillir gracieusement, pendant un ou deux mois de vacances, des jeunes filles françaises (ces familles passent l'été soit dans les environs de Budapest, dans les Karpathes, sur les bords du Lac Balaton).

Un groupe de 30 étudiants et étudiantes hongrois venant pour un voyage d'études en France, repartira de Paris pour Budapest, le 31 juillet. Les jeunes filles françaises qui voudraient se joindre à ce groupe, pourraient profiter du voyage à 1/2 tarif et de la délivrance des passeports gratuits.

Deux familles de professeurs ayant des fils de 15 à 17 ans, recevraient également chacune, comme ci-dessus, un lycéen du même âge. Voyage aller et retour payé à partir de la frontière hongroise.



Le Congrès de la Confédération Internationale des Etudiants aura lieu à Varsovie du 6 au 15 septembre.

Il serait très intéressant que les étudiantes françaises puissent s'y rencontrer en grand nombre avec leurs camarades étrangères qui assistent toujours nombreuses à ces réunions.

*Voyage à tarif réduit, grandes facilités pour le séjour : Réceptions.*

Pour tous renseignements, s'adresser à Mlle Mazot, présidente de l'Association générale des Etudiantes, de la part de Mme Delzant.

---

## Avis

---

M. R. Gueusquin, entrepreneur général de transport, 66, rue de Cléry (2<sup>e</sup>), téléph. Louvre 09-06, annonce qu'il est disposé à consentir aux Membres de notre A. des réductions sur ses tarifs de transport de :

- 5 o/o jusqu'à 25 km ;
- 3 o/o au-delà de 25 km.

---

• : ☒ : •

---

*Le Gérant : A. COUESLANT.*

---

CAHORS IMP. COUESLANT (*Personnel intéressé*). — 29.503